



Section Méditerranée

Déclaration liminaire au CT du 05/01/2017

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez à un comité technique qui porte sur plusieurs points que nous développerons au cours de la journée, mais en préambule nous voulions vous faire part de notre étonnement de ne pas avoir été destinataires du PAE 2017. À quoi est dû ce fait ? Nous aurions apprécié d'obtenir communication de la projection des effectifs de la DI pour l'année 2017, d'autant que ce document est, d'après nos informations, finalisé depuis plusieurs semaines.

Le premier point de l'ordre du jour concerne le transfert vers Aix en 2017 des dossiers tabacs de Toulon et d'Avignon. Où est passé l'ambitieux projet d'un service interrégional des tabacs qui aurait permis aux agents de la RR d'Aix de trouver à la résidence un projet de débouché ?

Nous notons que le projet n'est toutefois pas simplement régional puisque les tabacs de Marseille font déjà partie du portefeuille du service aixois. Ce transfert a été réalisé bien avant la modification du décret de 2007. Si certains ne l'ont pas vu, à Solidaires, nous en sommes pleinement conscients.

Nous nous interrogeons encore sur les bases réglementaires de ce type de schéma d'organisation, selon lequel un directeur régional devient compétent pour valider et signer des actes et décisions relevant de la compétence d'une autre direction régionale, selon l'annexe du décret de mars 2016 modifiant le décret de novembre 2007.

Au sujet de la matière que traitera le service des Milles, comme nous l'avons fait savoir au cours du dernier GT sur le sujet, Solidaires n'est pas opposé à ce que ce service effectue des contrôles en matière de garantie. Nous sommes en revanche plus que circonspects sur l'aspect effectifs. Pour nous, il faudra plus d'agents pour faire tourner un service compétent sur 4 départements.

Par ailleurs, nous dénonçons fermement la réduction d'un ER au bureau d'Avignon. En effet, si les dossiers tabacs de ce bureau seront transférés à Aix, l'activité dédouanement de ce dernier connaît un accroissement notable en raison du CDU. Nous en avons personnellement informé Monsieur le directeur régional de Provence au cours d'une audience bilatérale qui s'est tenue le 21 novembre dernier. Il faudra revoir à la hausse les ER du bureau d'Avignon.

En outre, vous proposez de muter un agent au niveau national au sein du service des tabacs au premier tour 2017. Si le CT de fermeture des RR et de création de la RI se tenait avant l'été 2017 comme nous le demandons, cela permettrait à un agent de la RR d'Aix de se positionner sur ce service. Rappelons ici que 10 agents environ devront être recasés à la résidence. Nous réitérons donc notre demande de tenir le CT plus tôt.

Concernant l'aspect immobilier de ce dossier, nous souhaitons avoir la confirmation que ce qui a été dit

au cours des différents GT est toujours d'actualité à savoir que le service des tabacs d'Aix occupera les locaux de la RR de Provence une fois celle-ci fermée. Les documents de travail sont trop flous sur la question.

Concernant la fusion des BSE Nord et Sud, nous redisons aujourd'hui qu'après avoir vidé les brigades du port de leurs effectifs, l'administration se plaint de leur efficacité toute relative. La pénurie d'effectifs vous sert d'argument de base pour justifier la fusion. Nous notons toutefois que l'administration a concédé quelques efforts sur ce dossier, notamment en matière de vacances (GT du 22/06/2016).

En revanche, il nous tient à cœur de dénoncer le fait que les collègues de BSE ne sont pas considérés comme restructurés alors même que leur brigade subit une fermeture.

Nous soulignons également que les travaux n'ont pas encore débuté, les agents de la Sud sont toujours dans leur Algéco. Et l'on nous annonce une fusion dans 3 mois ! Pour la cohésion des équipes, on repassera...

Au sujet de la fermeture de la RL de Cairanne, tout a déjà été dit. Cela ne nous empêche pas, une fois de plus de déplorer le recul du service public sur notre territoire. Et que l'on ne nous accuse pas de confondre service public et service au public à l'heure où de nombreux observateurs constatent l'exclusion d'une partie de la population du fait de la généralisation de l'administration numérique.

Enfin, nous avons pris connaissance du projet de création du PUD, pôle unique de dédouanement, prévu pour être basé à Cannes. Il est noté dans le document de travail que les représentants du personnel ont été informés de ce projet le 13 novembre 2015. Peut-être, mais pas Solidaires. Nous profitons de ce point pour vous signaler que Solidaires doit être associé à toutes les réunions locales avec les OS, que ce soit à Marseille et Provence, comme cela est déjà le cas, comme à Nice ou en Corse, ce qui ne l'est trop souvent pas. Pour revenir au sujet, nous notons la volonté de l'administration de pérenniser une implantation douanière à Cannes malgré la possibilité du transfert des dossiers de DAFN vers Toulon après l'arrivée de PUMA. Nous notons toutefois que le projet PUMA ne semble pas très avancé. Une rapide recherche dans ALADIN ne dément pas ce propos. Nous nous demandons pourquoi transférer les dossiers de navigation de Cannes alors qu'ils sont très bien tenus par ce service et que les collègues de ce bureau effectuent en la matière des contentieux remarquables.

Le bureau de Cannes gère actuellement les dépôts de carburant maritimes. Il serait question de leur retirer cette attribution. Est-ce exact ?